

**Attestation d'un intermédiaire étranger, d'une entité transparente étrangère,
ou de certaines succursales américaines aux fins de la retenue et
de la déclaration fiscale aux États-Unis**

- Les renvois à des articles font référence au Internal Revenue Code (IRC).
► Pour obtenir des instructions et des renseignements à jour, visitez le www.irs.gov/FormW8IMY
► Remettre ce formulaire à l'agent responsable de la retenue ou au payeur. Ne pas l'envoyer à l'IRS.

Ne pas utiliser ce formulaire pour :**Utiliser plutôt ce formulaire :**

- Un propriétaire effectif qui désire uniquement se prévaloir du statut d'étranger ou des avantages d'une convention fiscale (autre qu'un intermédiaire qualifié (QI) agissant à titre de courtier en produits dérivés qualifié (Qualified Derivatives Dealer (QDD))). W-8BEN ou W-8BEN-E
- Une entité hybride qui demande des avantages en vertu d'une convention fiscale en son propre nom (autre qu'un QI agissant à titre de QDD) . . . W-8BEN-E
- Une personne étrangère déclarant un revenu directement tiré de l'exploitation d'un commerce ou d'une entreprise aux États-Unis. W-8ECI
- Une entité transparente ayant un seul propriétaire étranger qui est le bénéficiaire effectif du revenu visé par le présent formulaire (autre qu'un QI agissant à titre de QDD). Le bénéficiaire effectif étranger doit utiliser plutôt le formulaire W-8BEN, W-8ECI ou W-8BEN-E
- Un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale émettrice étrangère, un organisme étranger exonéré d'impôt, une fondation privée étrangère, ou un gouvernement d'une possession des États-Unis qui demande l'application des articles 115(2), 501(c), 892, 895 ou 1443(b) W-8EXP
- Une entité américaine ou un citoyen ou un résident des États-Unis W-9
- Une personne étrangère qui se documente aux fins de l'article 6050W W-8BEN, W-8BEN-E, ou W-8ECI

Partie I Identification de l'entité

1 Nom de l'organisation agissant à titre d'intermédiaire	2 Pays de constitution ou d'organisation
3 Nom de l'entité transparente (le cas échéant) (voir les instructions)	
4 Statut aux fins du chapitre 3 (type d'entité) (ne cocher qu'une seule case):	
<input type="checkbox"/> (QI)(y compris un QDD). Remplir la Partie III. <input type="checkbox"/> Intermédiaire non qualifié. Remplir la Partie IV. <input type="checkbox"/> Institution financière territoriale. Remplir la Partie V. <input type="checkbox"/> Succursale américaine. Remplir la Partie VI. <input type="checkbox"/> Société de personnes étrangère effectuant la retenue (WP). Remplir la Partie VII.	<input type="checkbox"/> Fiducie étrangère effectuant la retenue (WT). Remplir la Partie VII. <input type="checkbox"/> Société de personnes étrangère n'effectuant pas la retenue. Remplir la Partie VIII. <input type="checkbox"/> Fiducie simple étrangère n'effectuant pas la retenue. Remplir la Partie VIII. <input type="checkbox"/> Fiducie de cédant étrangère n'effectuant pas la retenue. Remplir la Partie VIII.
5 Statut en vertu du chapitre 4 (statut FATCA) (Voir les instructions pour les détails et remplir l'attestation ci-dessous correspondant au statut de l'entité) (Ne cocher qu'une seule case):	
<input type="checkbox"/> Institution financière étrangère (IFE) non participante (y compris une IFE apparentée à une IFE déclarante en vertu d'un accord intergouvernemental (AIG), autre qu'une IFE enregistrée réputée conforme, IFE participante ou bénéficiaire effectif exempté). Remplir la Partie IX (s'il y a lieu). <input type="checkbox"/> IFE participante <input type="checkbox"/> IFE déclarante de Modèle 1 <input type="checkbox"/> IFE déclarante de Modèle 2 <input type="checkbox"/> IFE enregistrée réputée conforme (autre qu'une IFE déclarante de Modèle 1, une IFE parrainée ou une IFE non déclarante en vertu d'un AIG figurant dans la Partie XIX) <input type="checkbox"/> Institution financière territoriale. Remplir la Partie V. <input type="checkbox"/> IFE parrainée (autre qu'un Mécanisme de placement parrainé à participation restreinte, certifié et réputé conforme). Remplir la Partie X. <input type="checkbox"/> Banque locale non assujettie à l'enregistrement sous un AIG certifiée réputée conforme. Remplir la Partie XII. <input type="checkbox"/> IFE certifiée réputée conforme n'ayant que des comptes de faible valeur. Remplir la Partie XIII. <input type="checkbox"/> Mécanisme de placement parrainé à participation restreinte, certifié et réputé conforme. Remplir la Partie XIV. <input type="checkbox"/> Entité de placement dans des titres de créance à durées limitées certifiée réputée conforme. Remplir la Partie XV. <input type="checkbox"/> Certaines entités de placement n'ayant pas de compte financier. Remplir la Partie XVI.	<input type="checkbox"/> IFE documentée par le propriétaire. Remplir la Partie XI. <input type="checkbox"/> Distributeur soumis à des restrictions. Remplir la Partie XVII. <input type="checkbox"/> Banque centrale émettrice étrangère. Remplir la Partie XVIII. <input type="checkbox"/> IFE non déclarante en vertu d'un AIG. Remplir la Partie XIX. <input type="checkbox"/> Régimes de retraite exonérés. Remplir la Partie XX. <input type="checkbox"/> Entité d'un groupe non financier exclue. Remplir la Partie XXI. <input type="checkbox"/> Entreprise non financière en démarrage exclue. Remplir la Partie XXII. <input type="checkbox"/> Entité non financière en liquidation ou en faillite exclue. Remplir la Partie XXIII. <input type="checkbox"/> Entité étrangère non financière (EENF) cotée en bourse ou une EENF affiliée à une société par actions cotée en bourse. Remplir la Partie XXIV. <input type="checkbox"/> EENF d'un territoire américain exclue. Remplir la Partie XXV. <input type="checkbox"/> EENF active. Remplir la Partie XXVI. <input type="checkbox"/> EENF passive. Remplir la Partie XXVII. <input type="checkbox"/> EENF déclarant directement à l'IRS <input type="checkbox"/> EENF parrainée déclarante directement à l'IRS. Remplir la Partie XXVIII.
6 Adresse de résidence permanente (numéro, rue, n° d'app. ou de bureau, route rurale). Ne pas inscrire de numéro de boîte postale ni l'adresse d'un tiers (autre qu'une adresse inscrite).	
Ville, village, État ou province. Inclure le code postal, le cas échéant.	Pays
7 Adresse postale (si elle diffère de celle indiquée ci-dessus)	
Ville, village, État ou province. Inclure le code postal, le cas échéant.	Pays
8 Numéro d'identification fiscale (EIN) américain, le cas échéant ►	
<input type="checkbox"/> QI-EIN <input type="checkbox"/> WP-EIN <input type="checkbox"/> WT-EIN <input type="checkbox"/> EIN	
9a GIIN (le cas échéant) ►	
b Numéro d'identification fiscale étranger, le cas échéant ►	
10 Numéro(s) de référence (voir les instructions) ►	

Partie II Entité transparente ou succursale qui reçoit un paiement. (À remplir uniquement pour une entité transparente possédant un GIIN ou une succursale d'une IFE située dans un pays autre que le pays de résidence de l'IFE. Ne pas remplir la Partie II pour les succursales qui sont QDD. Voir les instructions.)

- 11 Statut aux fins du chapitre 4 (statut en vertu de la FATCA) de l'entité transparente ou de la succursale qui reçoit le paiement
- Succursale considérée comme une IFE non participante IFE déclarante de Modèle 1 Succursale américaine
- IFE participante IFE déclarante de Modèle 2
- 12 Adresse de la succursale (numéro, rue, n° d'app. ou de bureau, route rurale). **Ne pas inscrire de numéro de boîte postale ni l'adresse d'un tiers** (autre qu'une adresse inscrite).

Ville, village, État ou province. Inclure le code postal, le cas échéant.

Pays

- 13 GIIN (le cas échéant) ►

Attestations relatives au statut du chapitre 3

Partie III Intermédiaire qualifié

Tous les intermédiaires qualifiés

- 14 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I (ou la succursale, le cas échéant) :
- est un QI à l'égard du ou des comptes indiqués à la ligne 10 ou dans un relevé de retenue d'impôt auquel ce formulaire se rapporte (s'il y a lieu), qui répond à un ou à plusieurs des critères ci-dessous :
 - (i) n'agit pas pour son propre compte;
 - (ii) est un QDD qui reçoit des paiements sur des titres sous-jacents et/ou des opérations potentielles visées par l'alinéa 871(m);
 - (iii) est un QI assumant la responsabilité principale en matière de retenue sur les paiements de substituts d'intérêt, comme l'autorise l'accord d'intermédiaire qualifié ;
 - a fourni ou fournira un relevé de retenue d'impôt (s'il y a lieu) aux fins des chapitres 3 et 4, et des articles 1446(a) ou 1446(f), assujetti aux attestations faites dans ce formulaire.
 - Dans la mesure où il agit à titre de QI divulgateur aux fins des articles 1446(a) ou 1446(f) sur les paiements associés à ce formulaire, le QI doit fournir la documentation requise pour un bénéficiaire auquel est associé un montant réalisé ou un montant assujetti à une retenue sur la distribution d'une société de personnes cotée en bourse (PTP).

Intermédiaires Qualifiés n'agissant pas à titre de courtiers en produits dérivés qualifiés (cocher toutes les cases applicables)

- 15a J'atteste que l'entité désignée à la Partie I du présent formulaire assume la responsabilité principale en matière de retenue aux fins des chapitres 3 et 4 pour chaque compte identifié sur un relevé de retenue d'impôt joint au présent formulaire (ou, en l'absence d'une déclaration de retenue jointe au présent formulaire, pour tous les comptes).
- b J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire assume la responsabilité principale en matière de retenue et de déclaration pour chaque paiement d'un montant réalisé à partir de la vente d'une participation dans une société de personnes cotée en bourse en vertu de l'article 1446(f) associé à chaque compte identifié sur un relevé de retenue d'impôt joint au présent formulaire pour recevoir ces montants (ou, si aucun relevé de retenue n'est joint au présent formulaire, pour tous les comptes).
- c J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire assume la retenue principale à titre de prête-nom en vertu de l'article 1.1446-4(b)(3) des Règlements pour chaque distribution par une société de personnes cotée en bourse associée à chaque compte identifié dans un relevé de retenue d'impôt joint au présent formulaire pour recevoir ces distributions (ou, si aucun relevé de retenue n'est joint au présent formulaire, pour tous les comptes).
- d J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire est un QI agissant en tant que prêteur de titres qualifié assumant la responsabilité principale en matière de retenue et de déclaration à l'égard de paiements qui sont des substituts de dividendes de source américaine reçus de l'agent responsable de la retenue associé à chaque compte identifiée sur un relevé de retenue d'impôt joint au présent formulaire (ou, si aucun relevé de retenue n'est joint au présent formulaire, pour tous les comptes).
- e J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I du formulaire assume la responsabilité principale en matière de retenue aux fins des chapitres 3 et 4 et quant à l'émission de formulaires 1099 et au prélèvement de la retenue de réserve (backup withholding) à l'égard de tous les paiements d'intérêts et de substituts d'intérêts de source américaine associés au présent formulaire, conformément à l'accord QI.
- f J'atteste que l'entité désignée à la Partie I du présent formulaire assume la responsabilité principale quant à l'émission de formulaires 1099 et au prélèvement de la retenue de réserve ou une responsabilité quant aux déclarations à titre d'IFE participante ou d'IFE enregistrée réputée conforme en ce qui concerne les comptes qu'elle détient et dont les titulaires sont des personnes désignées des États-Unis dans la mesure permise par les sous-alinéas 1.6049-4(c)(4)(i) ou (c)(4)(ii) des Règlements au lieu de l'émission du formulaire 1099 pour chaque compte indiqué dans un relevé de retenue d'impôt joint au présent formulaire (ou, en l'absence d'un relevé de retenue joint au présent formulaire, pour tous les comptes).
- g J'atteste que l'entité désignée à la Partie I du présent formulaire n'assume pas la responsabilité principale quant à l'émission de formulaires 1099 et au prélèvement de la retenue de réserve pour chaque compte indiqué dans une déclaration de retenue jointe au présent formulaire (ou, en l'absence d'une déclaration de retenue jointe au présent formulaire, pour tous les comptes).
- h (Remplir uniquement lorsque l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire n'assume pas la responsabilité principale quant à l'émission de formulaires 1099 et au prélèvement de la retenue de réserve.) Si l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire a attribué ou attribuera une partie d'un paiement à une catégorie de taux de retenue en vertu du chapitre 4 pour les bénéficiaires américains dans un relevé de retenue d'impôt rattachée au présent formulaire, j'atteste que l'entité répond aux exigences de la section 1.6049-4(c)(4)(iii) des Règlements relativement à tout titulaire d'un compte pour lequel elle tient le compte et qui fait partie d'une telle catégorie de taux de retenue.
- i (Remplir uniquement lorsque l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire n'assume pas la responsabilité principale quant à l'émission de formulaires 1099 et au prélèvement de la retenue de réserve.) Si l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire a attribué ou attribuera une partie d'un paiement à une catégorie de taux de retenue en vertu du chapitre 4 pour les bénéficiaires américains dans un relevé de retenue d'impôt rattaché au présent formulaire, et dans la mesure où les bénéficiaires américains sont des titulaires de comptes d'un intermédiaire ou d'une entité transparente et recevant des paiements de l'entité, j'atteste que l'entité a obtenu, ou obtiendra, des documents suffisants pour établir le statut de chacun d'un tel intermédiaire ou d'une telle entité transparente à titre d'IFE participante, d'IFE enregistrée réputée conforme ou d'IFE étant un QI.

Courtiers en produits dérivés qualifiés

- 16a** J'atteste que chaque QDD désigné à la Partie I du formulaire ou dans un relevé de retenue d'impôt joint au présent formulaire satisfait aux exigences pour agir à titre de QDD et assume la responsabilité principale en matière de retenue et de déclaration en vertu des chapitres 3, 4 et 61 et de la section 3406 à l'égard des paiements faits relativement à des transactions potentielles de la section 871(m).
- b** Classification d'un QDD : Société Société de personnes Entité transparente

Partie IV Intermédiaire non qualifié**Cocher toutes les cases applicables.**

- 17a** (Tous les intermédiaires non qualifiés et les QI qui n'agissent pas en tant que tel doivent cocher cette case.) J'atteste que l'entité désignée à la Partie I du formulaire n'agit pas en tant que QI à l'égard de chaque compte pour lequel le formulaire est fourni et n'agit pas pour son propre compte.
- b** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire utilise ce formulaire pour transmettre des attestations de retenue et/ou d'autres documents et a fourni ou fournira un relevé de retenue d'impôt, selon les requis. **Remarque :** Si le présent formulaire est fourni aux fins de la participation de l'entité dans une société de personnes cotée en bourse, consultez les instructions relatives à la Partie IV avant de cocher cette case.
- c** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I du formulaire satisfait aux exigences de la section 1.6049-4(c)(4)(iii) des Règlements relativement à un titulaire d'un compte qu'elle administre, qui est inclu dans la catégorie de taux de retenue des bénéficiaires américains figurant dans le relevé de retenue jointe au présent formulaire (à l'exclusion d'une distribution par une société de personnes cotée en bourse).
- d** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I du formulaire agit en tant que prêteur de titres qualifié (autre qu'un QI) assumant la responsabilité principale en matière de retenue et de déclaration relativement aux paiements qui sont associés au présent formulaire et qui constituent des substituts de dividendes de source américaine reçus de l'agent responsable de la retenue.
- e** Dans la mesure où l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire fournit un autre relevé de retenue d'impôt décrit à l'article 1.1441-1(e)(3)(iv)(C)(3) des Règlements pour tout paiement associé au formulaire, l'entité déclare que les renseignements figurant sur tous les relevés de retenue associés à la présente attestation de retenue ont été (ou seront) vérifiés à des fins d'incompatibilité avec les autres renseignements sur le compte que l'entité détient pour les bénéficiaires effectifs afin de déterminer le taux de retenue à l'égard de chaque bénéficiaire (en appliquant les normes de connaissance prévues à l'article 1441 ou 1471, selon le cas).

Partie V Institution financière territoriale

- 18a** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I est une institution financière (autre qu'une entité de placement qui n'est pas un établissement de dépôt, un établissement de garde de valeurs ou une compagnie d'assurance particulière) qui est constituée ou organisée selon les lois d'un territoire américain.

Cocher la case à la ligne 18b ou 18c, selon le cas.

- b** J'atteste également que l'entité identifiée à la Partie I utilise le présent formulaire afin d'établir la preuve qu'elle s'est entendue avec l'agent responsable de la retenue pour être considérée comme une personne des États-Unis aux fins des chapitres 3 et 4 relativement aux paiements associés à cette attestation de retenue.
- c** J'atteste également que l'entité désignée à la Partie I :
- utilise le présent formulaire pour transmettre des attestations de retenue ou d'autres documents pour les personnes pour lesquelles elle reçoit un paiement déclarable ou un paiement assujéti à la retenue; **et**
 - a fourni ou fournira un relevé de retenue d'impôt, au besoin.

Cocher les cases aux lignes 18d et 18e ou 18f, selon le cas.

- d** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I accepte d'être considérée comme une personne américaine en vertu de l'article 1.1446(f)-4(a)(2)(i)(B) des Règlements à l'égard des montants réalisés sur la vente de participations dans des sociétés de personnes cotées en bourse.
- e** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I accepte d'être considérée comme une personne américaine (comme décrit à l'article 1.1441-1(b)(2)(iv)(A) des Règlements) et comme un prête-nom en vertu de l'article 1.1446-4(b)(3) des Règlements à l'égard des distributions versées par des sociétés de personnes cotées en bourse, **ou**
- f** N'agit pas à titre de prête-nom pour les distributions de sociétés de personnes cotées en bourse et fournit des relevés de retenues pour les distributions. Remarque : Si ce formulaire est fourni pour un montant réalisé, consultez les instructions pour la Partie V avant de fournir un relevé de retenue pour un montant réalisé lorsque l'entité ne coche pas la case à la ligne 18d.

Partie VI Certaines succursales américaines

- 19a** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I est une succursale américaine qui reçoit des montants déclarables ou des paiements assujéti à une retenue qui ne sont pas des revenus directement tirés de l'exploitation d'un commerce ou d'une entreprise aux États-Unis, des distributions de sociétés de personnes cotées en bourse, ou des montants réalisés sur la vente de participations dans des sociétés de personnes cotées en bourse.

Cocher la case à la ligne 19b ou 19c, selon le cas.

- b** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I est une succursale américaine d'une banque étrangère ou d'une compagnie d'assurance étrangère visée à la section 1.1441-1(b)(2)(iv)(A) des Règlements, qui utilise le présent formulaire afin d'établir la preuve qu'elle s'est entendue avec l'agent responsable de la retenue pour être considérée comme une personne des États-Unis à l'égard des paiements associés à cette attestation de retenue.
- c** J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- utilise le formulaire pour transmettre des attestations de retenue ou d'autres documents pour les personnes pour lesquelles la succursale reçoit un montant déclarable;
 - a fourni ou fournira un relevé de retenue d'impôt, au besoin; **et**
 - dans le cas d'un paiement assujéti à une retenue, applique les règles décrites à la division 1.1471-4(d)(2)(iii)(C) des Règlements.

Cocher les cases aux lignes 19d et 19e ou 19f, selon le cas.

- d** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I est une succursale américaine (comme décrit à l'article 1.1446(f)-4(a)(2)(i)(B) des Règlements) qui agit à titre de personne américaine à l'égard des montants réalisés sur la vente de participations dans des sociétés de personnes cotées en bourse,
- e** J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I est une succursale américaine (telle que décrite à l'article 1.1441-1(b)(2)(iv)(A) des Règlements) qui est considérée comme une personne américaine et comme un prête-nom relativement aux distributions versées par des sociétés de personnes cotées en bourse en vertu de l'article 1.1446-4(b)(3) des Règlements, **ou**
- f** N'agit pas à titre de prête-nom pour les distributions de sociétés de personnes cotées en bourse et fournit des relevés de retenues d'impôt pour les distributions. Remarque : Si ce formulaire est fourni pour un montant réalisé, consultez les instructions relatives à la Partie VI avant de fournir un relevé de retenue pour un montant réalisé lorsque la succursale américaine ne coche pas la case à la ligne 19d.

Partie VII Société de personnes étrangère effectuant la retenue (WP) ou fiducie étrangère effectuant la retenue (WT)

- 20 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I est une société de personnes étrangère effectuant la retenue ou une fiducie étrangère effectuant la retenue qui respecte les modalités de l'entente WP ou WT avec l'IRS.

Partie VIII Société de personnes, fiducie simple ou fiducie de cédant étrangère n'effectuant pas la retenue**Cocher toutes les cases applicables.**

- 21a J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est une société de personnes étrangère, une fiducie simple étrangère ou une fiducie de cédant étrangère n'effectuant pas la retenue et fournit le présent formulaire pour les paiements qui ne sont pas directement tiré entreprise, ou ne sont pas considérés comme étant directement tiré, de l'exploitation d'un commerce ou d'une entreprise aux États-Unis; **et**
 - utilise le formulaire pour transmettre des attestations de retenue ou d'autres documents et a fourni ou fournira un relevé de retenue d'impôt aux fins des chapitres 3 et 4, qui fait l'objet des attestations du présent formulaire.
- b J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I est une société de personnes étrangère ou une fiducie de cédant étrangère qui est un associé d'une société de personnes de palier inférieur et qui fournit le présent formulaire W-8IMY aux fins de l'article 1446(a).
- c J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I est une société de personnes étrangère qui reçoit un montant réalisé lors du transfert d'une participation dans une société de personnes aux fins de l'article 1446(f).
- d J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I est une société de personnes étrangère qui fournit un relevé de retenue d'impôt pour un montant modifié réalisé à partir du transfert (cocher, le cas échéant, seulement si la case 21c est cochée).
- e J'atteste que l'entité identifiée à la Partie I est une fiducie de cédant étrangère qui fournit le présent formulaire au nom de chaque cédant ou autre propriétaire de la fiducie en vertu de l'article 1.1446(f)-1(c)(2)(vii) des Règlements qui transmet des attestations de retenue et fournit un relevé de retenue d'impôt pour attribuer le montant réalisé à chaque cédant ou autre propriétaire.
- f Dans la mesure où l'entité identifiée à la Partie I du présent formulaire fournit un autre relevé de retenue d'impôt décrit à l'article 1.1441-1(e)(3)(iv)(C)(3) des Règlements pour tout paiement associé à ce formulaire, l'entité déclare que les renseignements sur toutes les attestations de retenue associés au relevé de retenue peuvent être fondés sur les normes de connaissance prévues à l'article 1441 ou 1471 applicables à l'entité.

Attestations relatives au statut du Chapitre 4**Partie IX IFE non participante ayant des bénéficiaires effectifs exemptés**

- 22 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I utilise le présent formulaire pour transmettre des attestations de retenue ou d'autres documents et qu'elle a fourni ou fournira un relevé de retenue d'impôt dans lequel est indiqué l'allocation du paiement qui sera versé à un ou à plusieurs bénéficiaires effectifs exemptés.

Partie X IFE parrainée

23a Nom de l'entité promotrice : ► _____

Cocher la case sur la ligne 23b ou 23c, selon le cas.

- b J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est une entité de placement;
 - n'est pas un QI, ni une WP (sauf dans la mesure permise visée dans l'accord de société de personnes effectuant la retenue) ou une WT ; **et**
 - a conclu une entente avec l'entité désignée ci-dessus (qui n'est pas une IFE non participante) qui convient d'agir en tant que promotrice pour l'entité désignée à la partie I.
- c J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est une société étrangère contrôlée au sens de l'alinéa 957(a);
 - n'est pas un QI, ni une WP ou une WT;
 - est détenue, directement ou indirectement, en propriété exclusive par l'institution financière américaine désignée ci-dessus qui convient d'agir comme son promoteur ; **et**
 - partage un système de comptes électronique avec l'entité promotrice (désignée ci-dessus) qui permet à l'entité parrainée d'identifier tous les titulaires de comptes et les bénéficiaires de l'entité et d'accéder à tous les renseignements sur les comptes et les clients de l'entité, notamment les renseignements sur l'identification des clients, la documentation des clients, le solde des comptes et tous les paiements versés aux titulaires de comptes ou aux bénéficiaires.

Partie XI IFE documentée par le propriétaire

Remarque : Ce statut s'applique seulement si l'institution financière américaine, l'IFE participante, l'IFE déclarante de Modèle 1 ou l'IFE déclarante de Modèle 2 à laquelle le présent formulaire est remis a accepté de considérer l'IFE comme une IFE documentée par le propriétaire. L'IFE documentée par le propriétaire doit faire les attestations suivantes.

- 24a J'atteste que l'IFE désignée à la Partie I :
- n'agit pas à titre d'intermédiaire;
 - n'accepte aucun dépôt dans le cours normal d'activités bancaires ou d'activités similaires;
 - n'agit pas, dans une proportion importante de ses activités, à titre de dépositaire d'actifs financiers pour le compte de tiers;
 - n'est pas une compagnie d'assurance (ni la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui effectue ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier;
 - n'est pas affiliée à une entité (autre qu'une IFE qui est aussi considérée comme une IFE documentée par le propriétaire) qui accepte des dépôts dans le cours normal de ses activités bancaires ou d'activités similaires, détient, dans une proportion importante de ses activités, des actifs financiers pour le compte de tiers, ou est une compagnie d'assurance (ou la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui effectue ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier; **et**
 - ne tient pas de compte financier pour une IFE non participante.

Partie XI IFE documentée par le propriétaire (suite)**Cocher la case à la ligne 24b ou 24c, selon le cas.**

- b J'atteste que l'IFE désignée à la Partie I :
- a fourni ou fournira une déclaration des propriétaires de l'IFE (y compris les documents pertinents sur les propriétaires) qui contient :
 - (i) le nom, l'adresse, le numéro d'identification fiscal (le cas échéant), le statut en vertu du chapitre 4 et le type de pièces justificatives fournies (si exigées) de chaque particulier et personne désignée des États-Unis qui détient une participation directe ou indirecte dans l'IFE documentée par le propriétaire (pour toutes les entités autres que des personnes désignées des États-Unis);
 - (ii) le nom, l'adresse, le numéro d'identification fiscal (le cas échéant), le statut aux fins du chapitre 4 ainsi que le type de documents fournis (au besoin) de chaque particulier et personne désignée des États-Unis qui détient un titre de créance dans l'IFE documentée par le propriétaire (notamment tous titres de créance détenue indirectement, incluant des titres de créances d'une entité qui est directement ou indirectement propriétaire du bénéficiaire ou toute participation directe ou indirecte dans un détenteur de la dette du bénéficiaire) et qui constitue un compte financier de plus de 50 000 \$ (sans tenir compte des titres de créance détenus par des IFE participantes, des IFE enregistrées réputées conformes, des IFE certifiées réputées conformes, des EENF exclues, des bénéficiaires effectifs exemptés ou des personnes des États-Unis autres que des personnes désignées des États-Unis); **et**
 - (iii) tout autre renseignement que l'agent responsable de la retenue demande afin de s'acquitter de ses obligations à l'égard de l'entité.
- c J'atteste que l'IFE désignée à la Partie I :
- a fourni ou fournira une lettre d'un auditeur, signée quatre ans tout au plus avant la date du paiement, provenant d'un cabinet comptable indépendant ou d'un représentant légal localisé aux États-Unis et attestant que le cabinet ou le représentant a examiné la documentation de l'IFE relative à tous ses propriétaires et détenteurs de titres de créance visés à la section 1.1471-3(d)(6)(iv)(A)(2) des Règlements, et que l'IFE satisfait aux critères d'admissibilité au statut d'IFE documentée par le propriétaire. L'IFE désignée à la Partie I a aussi fourni ou fournira une déclaration désignant tous ses propriétaires et un formulaire W-9, avec les renoncations applicables, comme décrit à la section 1.1471-3(d)(6)(iv) des Règlements.

Partie XII Banque locale non assujettie à l'enregistrement sous un AIG certifiée réputée conforme

- 25 J'atteste que l'IFE désignée à la Partie I :
- exploite et est licenciée uniquement à titre de banque ou de coopérative de crédit (ou une organisation semblable sans but lucratif) dans son pays de constitution ou d'organisation;
 - S'engage principalement dans l'activité de recevoir des dépôts et d'accorder des prêts, dans le cas d'une banque, à des clients détaillants n'ayant aucun lien avec cette banque et, dans le cas d'une coopérative de crédit ou d'une organisation similaire, ayant des membres, pourvu qu'aucun membre ne détienne une participation de plus de 5 % dans cette coopérative ou organisation;
 - ne sollicite aucun titulaire de compte situé à l'extérieur de son pays de constitution;
 - ne possède pas d'établissements d'affaires fixe à l'extérieur de ce pays (à cette fin, un établissement d'affaires fixe ne désigne pas un emplacement qui n'est pas divulgué au public et où l'IFE exerce uniquement des fonctions de support administratif);
 - ne possède pas un actif de plus de 175 millions de dollars selon son bilan et, si elle est membre d'un groupe affilié élargi, ce groupe ne possède pas un actif total de plus de 500 millions de dollars selon son bilan consolidé ou cumulé; **et**
 - ne compte, au sein de son groupe affilié élargi, aucun membre qui est une IFE, autre qu'une IFE constituée dans le même pays que l'IFE désignée à la Partie I et qui satisfait aux exigences énoncées à la présente Partie XII.

Partie XIII IFE certifiée réputée conforme n'ayant que des comptes de faible valeur

- 26 J'atteste que l'IFE désignée à la Partie I :
- ne s'engage principalement pas dans des activités d'investissement, de réinvestissement ou de courtage en valeurs mobilières, de participations dans des sociétés de personnes, de marchandises, de contrats à principal notionnel, de contrats d'assurance ou de rente, ou de toute participation (y compris un contrat à terme, un contrat de gré à gré ou une option sur un tel contrat) dans ce qui précède;
 - aucun compte financier de l'IFE ou d'un membre de son groupe affilié élargi, le cas échéant, n'affiche un solde ou une valeur de plus de 50 000 \$ (après application des règles pertinentes de totalisation des comptes); **et**
 - ni l'IFE ni son groupe affilié élargi, le cas échéant, ne détient un actif de plus de 50 millions de dollars selon son bilan consolidé ou cumulé à la fin de son plus récent exercice comptable.

Partie XIV Mécanisme de placement parrainé à participation restreinte, certifié et réputé conforme

- 27a Nom de l'entité promotrice : ► _____
- b J'atteste que l'IFE désignée à la Partie I :
- est une IFE uniquement parce qu'elle est une entité de placement en vertu du sous-alinéa 1.1471-5(e)(4) des Règlements;
 - n'est pas un QI, une WP ou une WT ;
 - remplira toutes ses obligations en matière de diligence raisonnable, de retenues et de déclarations (présument que l'IFE est une IFE participante) par l'entité promotrice précisée à la ligne 27a; **et**
 - est une entité dont les titres de créance et de participation sont entièrement détenus par 20 particuliers ou moins (excluant les titres de créance détenus par des institutions financières américaines, des IFE participantes, des IFE enregistrées réputées conformes et des IFE certifiées réputées conformes, ni des titres de participation détenus par une entité propriétaire de la totalité des titres de participation de l'IFE désignée à la Partie I et qui est elle-même une IFE parrainée).

Partie XV Entité de placement dans des titres de créance à durées limitées certifiée réputée conforme

- 28 J'atteste que l'IFE désignée à la Partie I :
- existait en date du 17 janvier 2013;
 - avait émis tous ses titres de créance ou de participation de toutes catégories à l'intention des investisseurs en date du 17 janvier 2013, aux termes d'un acte de fiducie ou d'une entente similaire; **et**
 - est certifiée réputée conforme parce qu'elle répond aux critères d'admissibilité pour être traité en tant qu'entité de placement ayant des titres de créance à durées limitées (notamment les restrictions relatives à son actif et aux autres exigences énoncées au sous-alinéa 1.1471-5(f)(2)(iv) des Règlements).

Partie XVI Certaines entités de placement n'ayant pas de compte financier

- 29 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est une institution financière uniquement parce qu'elle est une entité de placement visée à la division 1.1471-5(e)(4)(i)(A) des Règlements; **et**
 - ne maintient pas de comptes financiers.

Partie XVII Distributeur soumis à des restrictions

- 30a (Cocher ici pour tout distributeur soumis à des restrictions.) J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- opère en tant que distributeur relativement aux titres de créance ou de participation du fonds soumis à des restrictions pour lequel le présent formulaire est fourni;
 - offre des services de placement à au moins 30 clients non liés les uns aux autres et moins de la moitié de ses clients sont liés les uns aux autres;
 - est tenue de suivre les procédures de diligence raisonnable en matière de lutte contre le blanchiment d'argent en vertu des lois de son pays de constitution (qui est une juridiction membre du Groupe d'Action Financière (GAFI));
 - exerce ses activités uniquement dans son pays de constitution ou d'organisation, n'a pas de lieu d'affaires fixe à l'extérieur de ce pays et son pays de constitution est le même que celui de tous les membres de son groupe de sociétés affiliées, le cas échéant;
 - ne sollicite pas de clients à l'extérieur de son pays de constitution ou d'organisation;
 - ne détenait pas des actifs sous gestion totalisant plus de 175 millions de dollars ni un revenu brut dépassant 7 millions de dollars dans ses résultats du dernier exercice comptable;
 - n'est pas membre d'un groupe affilié élargi ayant des actifs sous gestion de plus de 500 millions de dollars ou un revenu brut de plus de 20 millions de dollars selon l'état des résultats cumulé ou consolidé de son plus récent exercice comptable; **et**
 - ne distribue pas de titres de créance ou de valeurs mobilières du fonds soumis à des restrictions à des personnes désignées des États-Unis, à des EENF passives ayant au moins un propriétaire américain substantiel ou à des IFE non participantes.

Cocher la case à la ligne 30b ou 30c, selon le cas.

J'atteste par ailleurs que, à l'égard des ventes de titres de créance ou de titres de participation du fonds soumis à des restrictions pour lequel le présent formulaire est fourni, qui sont effectuées après le 31 décembre 2011, l'entité désignée à la Partie I :

- b est liée par une convention de distribution qui renferme une interdiction générale de vendre des titres de créance ou des valeurs mobilières à des entités américaines et à des particuliers résidents des États-Unis et est actuellement liée par une convention de distribution qui interdit la vente de titres de créance ou de valeurs mobilières à des personnes désignées des États-Unis, à des EENF passives ayant un ou plusieurs propriétaire(s) américain(s) substantiel(s) ou à des IFE non participantes.
- c est actuellement liée par une convention de distribution qui interdit la vente de titres de créance ou de valeurs mobilières à des personnes désignées des États-Unis, à des EENF passives ayant un ou plusieurs propriétaire(s) américain(s) substantiel(s) ou à des IFE non participantes et, relativement aux ventes effectuées avant la date d'entrée en vigueur d'une telle restriction dans la convention de distribution, a examiné tous les comptes se rapportant à de telles ventes conformément aux procédures mentionnées à l'alinéa 1.1471-4(c) des Règlements qui s'appliquent aux comptes préexistants, et a racheté ou retiré tous les titres vendus à des personnes désignées des États-Unis, à des EENF passives ayant un ou plusieurs propriétaire(s) américain(s) substantiel(s) ou à des IFE non participantes, ou transférera les titres à un distributeur qui est une IFE participante, une IFE déclarante de Modèle 1 ou une IFE déclarante de Modèle 2.

Partie XVIII Banque centrale émettrice étrangère

- 31 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I est considérée comme le bénéficiaire effectif du paiement aux seules fins du chapitre 4 en vertu du sous-alinéa 1.1471-6(d)(4) des Règlements.

Partie XIX IFE non déclarante en vertu d'un AIG

- 32 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- satisfait aux exigences du statut d'institution financière non déclarante en vertu d'un AIG applicable conclu entre les États-Unis et _____ . L'AIG applicable est un AIG de Modèle 1 ou un AIG de Modèle 2; **et** est considérée comme un(e) _____ en vertu des dispositions de l'AIG applicable ou des Réglementations du Department of Treasury des États-Unis (le cas échéant, voir les instructions); **et**
 - si vous êtes une fiduciaire dont les fiduciaires sont documentés ou si vous êtes une entité parrainée, fournissez le nom du fiduciaire ou de l'entité promotrice _____ .
- Le fiduciaire est : américain étranger

Partie XX Régimes de retraite exonérés**Cocher la case à la ligne 33a, b, c, d, e, ou f, selon le cas.**

- 33a J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est établie dans un pays avec lequel les États-Unis ont conclu une convention fiscale actuellement en vigueur;
 - est exploitée principalement dans le but d'administrer ou de verser des prestations de pension ou de retraite; **et**
 - est admissible aux avantages découlant de la convention en ce qui a trait au revenu de source américaine que le fonds reçoit (ou y serait admissible s'il recevait un tel revenu) en tant que résident du pays qui satisfait à toute exigence applicable en matière de restriction aux avantages.
- b J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est constituée en vue de verser, en contrepartie de services rendus, des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de celles-ci) à des bénéficiaires qui sont d'anciens employés d'un ou de plusieurs employeurs;
 - n'a aucun bénéficiaire possédant plus de 5 % des actifs de l'IFE;
 - est assujettie à la réglementation gouvernementale et fournit un rapport annuel sur ses bénéficiaires aux autorités fiscales compétentes du pays où le fonds est établi ou exploité; **et**

Partie XX Régimes de retraite exonérés (suite)

- (i) est généralement exonérée d'impôt sur ses revenus de placement en vertu des lois du pays où elle est établie ou exploitée en raison de son statut de régime de pension ou de retraite;
 - (ii) reçoit au moins 50 % de ses cotisations de la part d'employeurs promoteurs (sans tenir compte des transferts d'actifs provenant d'autres régimes décrits dans cette partie, de comptes de pension et de retraite décrits dans un AIG applicable de Modèle 1 ou de Modèle 2, d'autres fonds de retraite décrits dans un AIG applicable de Modèle 1 ou de Modèle 2 ou d'autres comptes décrits à la division 1.1471-5(b)(2)(i)(A) des Règlements);
 - (iii) interdit ou pénalise les distributions ou retraits effectués avant certains événements précis relatifs à la retraite, à l'invalidité ou au décès (sauf les transferts en franchise d'impôt vers les comptes décrits à la division 1.1471-5(b)(2)(i)(A) des Règlements (en ce qui concerne les comptes de retraite et de pension), vers des comptes de pension et de retraite décrits dans un AIG applicable de Modèle 1 ou de Modèle 2, ou vers tout autre fonds de retraite décrit dans la présente partie ou dans un AIG de Modèle 1 ou de Modèle 2); **ou**
 - (iv) plafonne les cotisations des salariés au fonds en fonction de leur revenu ou à un montant annuel maximal de 50 000 \$.
- c J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est constituée en vue de verser, en contrepartie de services rendus, des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès (ou une combinaison de celles-ci) à des bénéficiaires qui sont d'anciens employés d'un ou de plusieurs employeurs;
 - compte moins de 50 participants;
 - est parrainée par un ou plusieurs employeurs, aucun d'eux n'étant une entité de placement ou une EENF passive;
 - les cotisations des salariés et de l'employeur au fonds (sans tenir compte des transferts d'actifs provenant d'autres régimes décrits dans la présente partie, de comptes de pension et de retraite décrits dans un AIG applicable de Modèle 1 ou de Modèle 2 ou de comptes décrits à la division 1.1471-5(b)(2)(i)(A) des Règlements) sont plafonnées en fonction des revenus et de la rémunération du salarié, respectivement;
 - interdit de détenir plus de 20 % des actifs du fonds aux participants qui ne sont pas résidents du pays où le fonds est établi ou exploité; **et**
 - est assujettie à la réglementation gouvernementale et fournit un rapport annuel sur ses bénéficiaires aux autorités fiscales compétentes du pays où le fonds est établi ou exploité.
- d J'atteste que l'entité désignée à la Partie I est constituée en vertu d'un régime de retraite qui satisferait aux exigences de l'alinéa 401(a), autres que celle que le régime soit financé par une fiducie créée ou organisée aux États-Unis.
- e J'atteste que l'entité désignée à la Partie I est établie exclusivement pour tirer un revenu dans l'intérêt d'un ou de plusieurs fonds de retraite décrits dans la présente partie ou un AIG applicable de Modèle 1 ou de Modèle 2, de comptes visés à la division 1.1471-5(b)(2)(i)(A) des Règlements (qui désignent les comptes de pension et de retraite) ou de comptes de pension et de retraite décrits dans un AIG applicable de Modèle 1 ou de Modèle 2.
- f J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est établie par un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale émettrice ou un gouvernement d'une possession des États-Unis (selon la définition de ces termes à l'article 1.1471-6) des Règlements ou un bénéficiaire effectif exempté visé dans un AIG applicable de Modèle 1 ou de Modèle 2, à titre de promoteur, afin de verser des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou participants qui sont des employés anciens ou actuels du promoteur (ou des personnes désignées par de tels employés); **ou**
 - est établie par un gouvernement étranger, une organisation internationale, une banque centrale émettrice ou un gouvernement d'une possession des États-Unis (selon la définition de ces termes à l'article 1.1471-6) des Règlements ou un bénéficiaire effectif exempté visé dans un AIG applicable de Modèle 1 ou de Modèle 2, à titre de promoteur, afin de verser des prestations de retraite, d'invalidité ou de décès à des bénéficiaires ou participants qui ne sont pas des employés anciens ou actuels de ce promoteur, en contrepartie de services personnels rendus au promoteur.

Partie XXI Entité d'un groupe non financier exclue

- 34 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est une société de portefeuille, un centre de trésorerie ou une société filiale de crédit dont la quasi-totalité des activités correspond aux fonctions décrites aux divisions 1.1471-5(e)(5)(i)(C) à (E) des Règlements;
 - est membre d'un groupe non financier décrit à la division 1.1471-5(e)(5)(i)(B) des Règlements;
 - n'est pas un établissement de dépôt ou de garde (autre que pour les membres du groupe élargi de sociétés affiliées dont elle fait partie); **et**
 - ne fonctionne pas (ni ne se présente) comme un fonds d'investissement, notamment un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds d'acquisition par emprunt ou tout autre instrument de placement assorti d'une stratégie d'investissement visant à acquérir ou à financer des sociétés et à conserver les titres de participation de ces sociétés en tant qu'actifs immobilisés à des fins d'investissement.

Partie XXII Entreprise non financière en démarrage exclue

- 35 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- a été constituée le (dans le cas d'un nouveau secteur d'activité, inscrire la date de la résolution du conseil approuvant le nouveau secteur d'activité) _____ (la date doit précéder de moins de 24 mois la date du paiement);
 - n'est pas encore exploitée à titre d'entreprise et n'a aucun antécédent d'exploitation, ou investit du capital dans des actifs en vue d'exercer de nouvelles activités, autres que celles d'une institution financière ou d'une EENF passive; **et**
 - ne fonctionne pas (ni ne se présente) comme un fonds d'investissement, notamment un fonds de capital-investissement, un fonds de capital-risque, un fonds d'acquisition par emprunt ou tout autre instrument de placement assorti d'une stratégie d'investissement visant à acquérir ou à financer des sociétés et à conserver les titres de participation de ces sociétés en tant qu'actifs immobilisés à des fins d'investissement.

Partie XXIII Entité non financière en liquidation ou en faillite exclue

- 36 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- a déposé un plan de liquidation ou de restructuration ou a déclaré faillite à la date ci-dessous : _____ ;
 - n'a pas exercé d'activités en tant qu'institution financière ni n'agit en tant qu'EENF passive au cours des cinq dernières années;
 - est soit en liquidation, soit à l'issue d'une restructuration ou d'une faillite, avec l'intention de poursuivre ou de reprendre ses activités à titre d'entité non financière; **et**
 - a fourni ou fournira des preuves documentaires telles qu'une requête en faillite ou d'autres documents publics à l'appui de sa déclaration, si elle demeure en faillite ou en liquidation durant plus de trois ans.

Partie XXIV Entité étrangère non financière (EENF) cotée en bourse ou EENF affiliée à une société par actions cotée en bourse

Cocher la case à la ligne 37a ou 37b, selon le cas.

- 37a J'atteste que :
- l'entité désignée à la Partie I est une société étrangère qui n'est pas une institution financière; **et**
 - les titres de cette société se négocient régulièrement sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés, y compris _____.
- b J'atteste que :
- l'entité désignée à la Partie I est une société étrangère qui n'est pas une institution financière;
 - l'entité désignée à la Partie I est membre du même groupe affilié élargi d'une entité dont les actions se négocient régulièrement sur un marché boursier réglementé;
 - le nom de l'entité dont les actions se négocient régulièrement sur un marché boursier réglementé est _____ ; **et**
 - le nom du marché boursier où les actions se négocient régulièrement est ► _____.

Partie XXV EENF d'un territoire américain exclue

- 38 J'atteste que :
- l'entité désignée à la Partie I est une entité constituée dans une possession des États-Unis;
 - tous les propriétaires de l'entité désignée à la Partie I résident effectivement dans la possession où l'EENF est établie ou constituée; **et**
 - l'entité désignée à la Partie I :
 - (i) n'accepte aucun dépôt dans le cours normal d'activités bancaires ou d'activités de nature similaire;
 - (ii) n'agit pas dans une proportion importante de ses activités à titre de dépositaire d'actifs financiers pour le compte de tiers; **et**
 - (iii) n'est pas une compagnie d'assurance (ni la société de portefeuille d'une compagnie d'assurance) qui effectue ou qui est tenue d'effectuer des paiements relativement à un compte financier;

Partie XXVI EENF active

- 39 J'atteste que :
- l'entité désignée à la Partie I est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière;
 - moins de 50 % du revenu brut de l'entité pour l'année civile précédente constitue un revenu passif ; **et**
 - moins de 50 % des actifs détenus par l'entité génèrent un revenu passif ou sont détenus à cette fin (selon la moyenne pondérée du pourcentage d'actifs excédentaires calculée trimestriellement). Voir la définition de revenu passif dans les instructions.

Partie XXVII EENF passive

- 40 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I :
- est une entité étrangère qui n'est pas une institution financière (cette catégorie comprend notamment une entité organisée dans une possession des États-Unis qui exerce (ou prétend exercer) principalement des activités d'investissement, de réinvestissement ou de négociation de valeurs mobilières, de participations dans des sociétés de personnes, de marchandises, de contrats à principal notionnel, de contrats d'assurance ou de rente, ou de toute participation dans ce qui précède); **et**
 - utilise le formulaire pour transmettre des attestations de retenue ou d'autres documents et a fourni ou fournira un relevé de retenue d'impôt, au besoin.

Partie XXVIII EENF parrainée déclarante directement à l'IRS

- 41 Nom de l'entité promotrice : ► _____
- 42 J'atteste que l'entité désignée à la Partie I est une EENF déclarant directement à l'IRS qui est parrainée par l'entité dont le nom figure à la ligne 41.

Partie XXIX Attestation

Sous peine de parjure, je déclare avoir examiné les renseignements contenus dans le présent formulaire et j'atteste qu'ils sont véridiques, exacts et complets, pour autant que je sache. En outre, je consens à ce que le présent formulaire soit remis à tout agent responsable de la retenue chargé du contrôle, de la réception ou de la garde des revenus à l'égard desquels je produis ce formulaire ou à tout agent responsable de la retenue habilité à effectuer des décaissements ou des paiements à même ces revenus.

Si l'une des attestations du présent formulaire devient inexacte, je m'engage à soumettre un nouveau formulaire dans les 30 jours.

Signer ici ►

Signature du représentant autorisé

Nom en caractères d'imprimerie

Date (JJ-MM-AAAA)